

N° du film : 48926

Version : 3

1992-06-22

UNLAWFUL ENTRY

GENRE : Suspense

RÉSUMÉ :

À Los Angeles, Karen (Madeleine Stowe) et Michael (Kurt Russell) viennent d'emménager dans un quartier huppé, qui n'est malheureusement pas à l'abri des rôdeurs. Les circonstances découlant d'une première attaque nocturne les amènent à rencontrer un policier serviable, Pete Davis (Ray Liotta), qui, après avoir donné des conseils utiles sur la sécurité de leur résidence, éveille la sympathie du couple. Michael est ainsi invité à suivre son nouveau copain lors d'une ronde de nuit, question de bien se renseigner sur la routine d'une voiture patrouille. Il assiste alors en témoin à l'arrestation du cambrioleur de sa demeure; en voyant Pete tabasser le présumé criminel sans raison apparente, il décide de prendre ses distances et de rompre cette amitié naissante. Karen n'est pas de cet avis, car elle éprouve une forte attirance pour le bel officier. Et la réciproque est vraie, d'où le drame : Davis s'occupe déjà à vouloir remplacer le mari. À la suite d'un harcèlement bien planifié, l'agent de police réussit à faire inculper Michael pour trafic de stupéfiants. Karen comprend un peu tard la machination de son fervent admirateur et se retrouve seule à la merci d'un personnage prêt à tous les crimes pour la posséder. Tout juste libéré sur cautionnement, Michael accourt in extremis délivrer son épouse; il n'aura d'autre choix légitime que d'abattre Davis. (idem v.1)

MOTIFS :

Ce thriller, qui semble faire indirectement le procès de la police de Los Angeles, nous démontre plutôt que nulle institution dévouée au bien-être public n'est à l'abri d'un déséquilibre. En utilisant les recettes connues du suspense, le réalisateur concocte un film de genre sans grande originalité, où la psychologie des personnages s'avère quelque peu simpliste, malgré le jeu convaincant des acteurs. Il n'en demeure pas moins que la tension dramatique et l'impact des quelques éléments violents risquent d'affecter de très jeunes spectateurs. Le jury recommande par conséquent de réserver le spectacle aux 13 ans et plus. (idem v.1)

CLASSEMENT : 13 ans et plus

INDICATION(S) : -

Jean-Yves Saint-Pierre
Président du jury d'examen